



ABC arbitrage

Résultat du réinvestissement de l'acompte sur dividende 2014

L'acompte sur dividende 2014 de 0,20 euro par action a détaché le 18 novembre 2014. Les actionnaires pouvaient percevoir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage émises à un prix de 4,42 euros.

Au terme de la période d'option, 1 601 002 actions ont été créées et 3,4 millions d'euros ont été versés en numéraire. Le taux global de réinvestissement ressort donc à plus de 67%.

Pour mémoire, le paiement en numéraire et l'inscription en compte des actions ont été initiés le lundi 15 décembre 2014.

Ainsi, à cette date, le capital social s'établit à 882 855,74 euros divisé en 55 178 484 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital ⁽¹⁾ :

- ABC participation et gestion : 14,1%
- Aubépar Industries SE* : 14,3 %
- Financière WDD** : 8,0 %
- Eximium ⁽²⁾ : 5,9 %
- Management*** : 14,0 %
- Public : 42,0 %
- Autodétention : 1,7 %

* Concerne Aubépar Industries SE et ses filiales

** Holding détenue à 50,01% par D. Ceolin

*** Dirigeants opérationnels et responsables de département du groupe

(1) : selon déclarations spontanées des actionnaires

(2) : dernière position connue déclarée par EXIMIUM à la société ABC arbitrage le 07/07/2014

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com

Relations presse - VS E-MEDIA - Valérie Sabineu: 06 61 61 76 73

Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP